

## Exercice 1 p. 104

# L'État en France depuis 1945

### Introduction

En France, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le GPRF rétablit la légalité républicaine et refonde l'État sur des bases nouvelles afin de rompre avec le régime de Vichy et de mettre en œuvre les réformes voulues par le CNR. Ainsi sont jetées les bases d'un État-providence. Depuis 1946, deux Républiques se sont succédées et l'équilibre des pouvoirs s'en est trouvé modifié sans que soient remises en cause les bases de ce consensus social et politique. Comment l'organisation et le rôle de l'État ont-ils évolué depuis 1946 ?

Nous verrons dans une première partie comment est restauré l'État républicain et le rôle qu'il entend jouer dans la vie économique et sociale du pays. Dans une deuxième partie, nous insisterons sur le rôle de modernisation et de redistribution de l'État. Enfin, dans la troisième partie, nous verrons comment l'approfondissement de l'intégration européenne et la mondialisation interrogent le rôle de l'État.

### Plan

#### **I. L'État et la restauration des institutions**

- A. Le rétablissement de la République
- B. Un nouveau pacte social

#### **II. L'État providence**

- A. Un État modernisateur
- B. Un État redistributeur

#### **III. Une remise en question de l'État centralisateur et providence**

- A. L'impact de l'approfondissement européen
- B. La redéfinition de son rôle dans un contexte d'économie mondialisée

### Conclusion

Depuis 1946, la France a connu deux Républiques qui se sont fixé comme objectifs de reconstruire mais aussi favoriser la croissance et redonner une cohésion à la société. Durant cette période, le rôle de l'État et les outils de gouvernance ont évolué, notamment sous l'influence des évolutions économiques et de l'intégration européenne.